

## DIANE et BÉATRICE DESLOGES



Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Association canadienne-française de l'Ontario (C2), Ph2-954détail. Reproduit des Archives de la Ville d'Ottawa.

Symboles de la lutte des franco-ontariens pour l'enseignement en français, Diane (1892-1945) et Béatrice (1895-1957) Desloges seront appelés les « gardiennes de Guigues » en rappel de leurs gestes, parmi les plus dramatiques de la lutte contre le règlement 17. Elles font naissance à Ottawa, ou elles fréquentent l'école modèle d'Ottawa afin de faire carrière dans l'enseignement.

### **Carrières d'enseignantes :**

Diane Desloges débute sa carrière en enseignement à Longtinville et à Saint Joseph d'Orléans, tandis que Béatrice Desloges va enseigner à South Indian et à Moose Creek. Les deux sœurs sont embauchées pour enseigner dans l'école Guigues d'Ottawa en 1915. Toutes deux s'opposent au règlement 17, en vigueur depuis 1912 qui leurs interdits d'enseigner en français plus d'une heure par jour. Une commission scolaire avait été établit par le gouvernement afin de remplacer la commission scolaire élue et dirigée par Samuel Genest. En 1915, la commission scolaire usurpatrice a demandé une injonction afin d'empêcher les sœurs Desloges d'enseigner à l'école Guigues. Celles-ci refusent de se plier à l'injonction accordée par le Juge Riddell, et continuent d'enseigner. Les autorités provinciales refusent de verser leurs salaires, et menaces de retirer leurs brevets d'enseignement. Interdites d'accès à l'école Guigues, elles ouvrent des classes clandestines. Leurs élèves les suivent d'abord dans la chapelle de la rue Murray, puis dans la paroisse Notre-Dame. Finalement, elles s'installent dans un local au coin des rues Guigues et Dalhousie. Pendant plus de deux mois elles enseigneront dans ces salles de classes clandestines et elles deviendront un symbole de la résistance au règlement 17. Jamais elles ne seront payées pendant cette période d'enseignement clandestin. La

commission scolaire séparée sera éventuellement réintégrée, et les sœurs Desloges pourront alors être rémunérées.

**Vie :**

Elles se marient au cours des années 1920, et elles doivent quitter l'enseignement en vertu de la loi qui interdit aux femmes mariées d'enseigner. Diane Desloges part s'établir à Montréal ou elle meurt en 1945. Béatrice Desloges restera à Ottawa ou elle meurt en 1957.

**Orientation bibliographique et repères archivistiques :**

Dufresne, Charles et al., *Dictionnaire de l'Amérique française*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 117.

Fonds Béatrice-Desloges, P266, *Centre de recherche en civilisation canadienne-française*, Université d'Ottawa (Guide des archives du CRCCF, p. 70).

*Journal Le Droit*, Ottawa, 16 août 1945, p. 12.

*Journal Le Droit*, Ottawa, 24 septembre 1957, p. 3.

*Livre d'or de l'école Guigues*, Ottawa, Section Notre-Dame de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, [1916].